

L'AFRIQUE
PLUS OU MOINS CINQUANTE ANS DE LIBERTE CONFISQUEE
(Les masses africaines face aux pouvoirs politiques exemple : le Gabon)

*Texte de la Conférence-débat de Yaya SY tenue à l'Hôtel Batelière de Schoelcher en
Martinique en décembre 2009.*

Introduction

En Afrique francophone, depuis 1960 date d'accès à « l'indépendance », les hommes politiques sont imposés par l'ancienne puissance coloniale, les institutions sont plaquées sur des réalités différentes et la démocratie censée en découler naturellement, n'est qu'une farce électorale avec bourrage des urnes, vote sous le regard « bienveillant » des milices politiques, bureaux de vote parfois sans isolement, achats des consciences, doubles listes électorales, *haut vol* dans le mirage informatique, etc.

En 1990 les masses africaines sont descendues dans les rues au Sénégal, au Mali, au Togo, au Gabon, etc. pour manifester contre la hausse inconsidérée des produits de première nécessité. Révoltes vite qualifiées de « manifestations contre la faim » qui ont ébranlé les pouvoirs africains en place et poussé F. Mitterrand à lâcher du lest en juin 1990 dans un discours prononcé à La Baule sous la double pression de ces révoltes populaires et de l'implosion du système communiste à l'est. Il fit mine de conditionner l'aide de la France à l'instauration du multipartisme et de la démocratie. On peut dire que l'intention était de mettre fin au règne des partis uniques initiés et soutenus par la France.

On assista dès lors à la floraison des **conférences nationales** censées enfin accoucher du multipartisme, de la bonne gouvernance mais surtout d'une réelle démocratie.

Mais au lieu d'aider à instaurer une démocratie véritable, Mitterrand renforça ses propres réseaux néocoloniaux au détriment de ceux de de Gaulle et de Jacques Foccart, ou de V. G. D'Estaing, continuant à organiser le pillage cynique des richesses du continent au détriment des populations africaines. Sa montagne démocratique accoucha de la souris naine des régimes des petits autocrates et autres dictateurs. L'arrivée de la Gauche au pouvoir de 1981 à 1995 n'a donc absolument rien changé d'essentiel aux rapports néocoloniaux que la France entretient avec les hommes politiques et les élites africaines.

De 1990 à 2009 les peuples africains ont expérimenté à leurs dépens les élections truquées et les coups d'États militaires tordus contre des pouvoirs légitimes ou eux-mêmes issus de coups de force (...) avec leurs dizaines, voire, leurs centaines de milliers de morts. Mais à la fin du scénario, la puissance tutrice « stabilise » la dictature et le monopartisme de fait continue de plus bel avec en prime l'exploitation des ressources et des hommes avec la complicité d'une minorité des élites africaines vassalisées.

N. Sarkozy avait juré que s'il est élu il romprait avec toutes « ces pratiques d'un autre temps » mais dès après son élection il rentra très vite dans les rangs avec en prime les bons conseils du « Père » Bongo sur l'art et la manière de débaucher l'opposition (...) Il va s'appuyer sur les réseaux de ses prédécesseurs (en attendant de s'en forger aussi) pour assurer la continuité de la domination néocoloniale française.

I-L'ETAT DES LIEUX EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN NOVEMBRE 2009 :

L'Afrique vient en novembre 2009 d'atteindre le milliard d'habitants et l'Afrique au sud du Sahara qui nous intéresse ici a dépassé rapidement ses 800 millions d'habitants pour 24 millions de km² de terres continentales soit 44 fois la France. Selon les prévisionnistes des Nations unies malgré le Sida qui a fait baisser l'âge moyen de 52 à 50 ans en 10 ans (1995-2005), avec 2,5% de croissance annuelle naturelle de sa population, l'Afrique subsaharienne dépassera la Chine dans 25 ans.

Depuis 1960 la population de l'Afrique subsaharienne a été multipliée par 4, sa population urbaine par 12 allant allègrement vers les 50% (en retard sur les autres continents).

Le nombre d'enfants par femme en âge de procréer est de 3 en ville et 6 dans les campagnes.

Le taux d'alphabétisation tourne autour de 40 à 50%. L'Afrique est la seule région au monde où les enfants apprennent à lire dans des langues étrangères d'où la difficulté de l'alphabétisation primaire et celle des adultes. Nous n'avons pas les taux comparatifs d'alphabétisation des campagnes et des villes.

L'économie africaine est dominée à 70% par le domaine informel. La part de l'Afrique subsaharienne dans les échanges mondiaux est de 1,70%. La part des échanges intra africains ne représente que 10% des échanges du continent, le reste s'effectue avec le monde extérieur en particulier avec les pays industrialisés.

A propos de la monnaie, pour ce qui concerne l'Afrique francophone, le professeur Nicolas Agbohohou dans une conférence intitulée : « Le franc CFA et l'euro contre l'Afrique » précise que le franc CFA est sous l'aile bienveillante de la France et de l'euro, qu'il en coûte 50 % des exportations de chaque pays pour garantir leur monnaie ce qui les asphyxie au niveau des liquidités et les oblige à emprunter à la France leur propre argent à des taux usuraires. La BAO¹ et la BCAC² détenaient en 2008 un avoir de 8100 milliard (environ 12 milliards d'euros) de francs dans la Banque de France et la BCC 1000 milliards (1,5 milliard d'euros). La France qui a un droit de veto sur tout mouvement d'argent au niveau national et international (surtout les devises), impose aux trois banques centrales BAO, BCAC et BCC³, la libre convertibilité euro/CFA, la fixité des parités CFA/euros payantes pour les trois banques et la libre transférabilité, c'est-à-dire le mouvement libre des capitaux et des bénéfices (...)

Le pillage des ressources de l'Afrique au Sud du Sahara continue :

La surexploitation et la destruction des forêts primaires, des ressources minérales et halieutiques par les entreprises étrangères ne peuvent être freinées sans une volonté politique d'unité de l'Afrique au sud du Sahara.

Ainsi la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun et bien d'autres pays détenteurs d'importantes forêts primaires voient celles-ci soumises à une exploitation anarchique. La Côte d'Ivoire de ce point est le contre exemple parfait où les entreprises occidentales ont accéléré la destruction de la forêt après l'indépendance ; la forêt ivoirienne est passée de 10 millions d'ha en 1956 à 650 000 ha en 1995 avec un pic de 4 277 000 m³ en 1963 selon Marcel Amondji. Houphouët-Boigny lui-même avait reconnu devant les caméras de la télévision française que l'exploitation incontrôlée de la forêt ivoirienne a été l'erreur politique qu'il regrette le plus.

¹ Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

² Banque Centrale des États de l'Afrique Centrale.

³ Banque Centrale des Comores.

Ces « massacres à la tronçonneuse » ont causé une perte irréversible d'au moins 80 à 90 % des espèces végétales et animales et une désertification aux conséquences régionales incalculables sur l'ensemble du climat de l'Afrique de l'Ouest voire de la planète. A sud-est du continent, dans les pays anglophones fleurissent les parcs privés financés par des Blancs et quelques riches nègres qui continuent à confisquer les terres ancestrales des Nègres et à détruire la faune et la flore et les grands équilibres écologiques. La confiscation des pâturages massais est un exemple édifiant où les propriétaires de bétail sont obligés de payer un droit d'accès à leurs propres terres ancestrales vendues sans leur aval aux étrangers blancs et de surcroît des descendants d'anciens colons (...)

Actuellement les chalutiers du monde entier raclent les fonds marins des côtes africaines avec ou sans accords occultes signés avec les Etats fantômes. Les ressources halieutiques se font rares et à Dakar par exemple, les poissons dits nobles s'envolent vers Rungis et la population ne peut plus se payer du poisson.

Ce délabrement général de la situation économique en Afrique est également lié au mode de vie des chefs d'État, à la gabegie, à la corruption généralisée, aux guerres fratricides directement liées à la convoitise des grandes puissances pour les matières premières et le contrôle des océans.

La dépendance culturelle est aussi un enjeu stratégique, un facteur déterminant de maintien de l'Afrique dans sa situation actuelle. La francophonie par exemple, se fait aux dépens des langues nationales et les résultats des recherches linguistiques sur celles-ci s'empoussièrent dans les tiroirs ministériels. Le Français s'insinue jusque dans les maternelles où l'on parle du mauvais français sans asseoir la langue maternelle ; ce qui perturbe l'enracinement d'une logique linguistique basique dans les structures cognitives de l'enfant.

Le pillage continu et accéléré depuis les indépendances de toutes les ressources humaines, animales, végétales et minérales du continent s'effectue au détriment des intérêts vitaux des populations, de la liberté et de la démocratie.

- Enfin, le journal « Le Monde » du 15 octobre 2009 ne vient-il pas de donner un exemple de ce pillage sans vergogne de la République Démocratique du Congo. Pillage à l'image de ce qui se fait à l'échelle de tout un continent et que des spécialistes comme J. Marseille ne cessent de nier en accablant les Africains d'être les seuls responsables du délabrement de leurs pays et de leurs économies comme au bon vieux temps de l'esclavage.

II°) LES RAPPORTS POLITIQUES ENTRE LES METROPOLES ET LES COLONIES JUSQU'AUX INDEPENDANCES EN 1960.

D'où vient la négation de la volonté politique des peuples africains ?

- C'est un long processus qui va de 1441 à la fin des déportations esclavagistes en passant par la Conférence de Berlin, la période de colonisation directe, pour se poursuivre avec le « Soleil des indépendances ».

Ainsi, durant des siècles, les peuples africains ont été infantilisés et dépouillés de tout pouvoir de construire leur propre avenir ; une dépossession qui s'est traduite par la privation de liberté et de toute volonté et vraie initiative politiques à travers des institutions et des représentants librement choisis. Les agressions esclavagistes et coloniales ont détruit ou fragmenté les grands États depuis les anciens empires du Ghana et du Mali en passant par le Congo sous influence portugaise ; les plus faibles ont été dominés par les mieux pourvus en armes de guerre européennes ou en chevaux et armes fournis par les Arabo-Musulmans.

- Sous le régime colonial, de la conférence de Berlin aux indépendances, l'évolution juridique des droits des peuples « indigènes » d'Afrique se caractérise par une négation

constante de leurs droits politiques et d'êtres humains. Avec les guerres de « pacification » et les travaux forcés imposés aux Africains, la colonisation prend le relais d'un esclavage non encore éteint en Afrique et en Amérique.

Malgré l'abolition de l'esclavage au Nigeria en 1890, en Sierra Leone en 1896, à Madagascar 1896 et dans les colonies françaises d'Afrique entre 1901 et 1905, pour toutes les colonies d'Afrique, les trafics d'être humains et l'esclavage persistèrent dans la réalité. Ces lois d'abolition n'ont nullement été appliquées à la lettre par les esclavagistes africains et les colons français et anglais eux-mêmes, car ces derniers ont vite imaginé de nouvelles lois sur les travaux forcés réservés aux Nègres (...)

A la fin du XIXe siècle, les déportations clandestines entre les côtes africaines et les Amériques ne sont pas terminées, car ni le Brésil ni Cuba qui a pris le relais de Saint-Domingue pour la production de sucre n'avaient aboli l'esclavage : Cuba ne le fera qu'en 1886 et le Brésil en 1888.

La Conférence de Berlin (15 novembre 1884 au 26 février 1885 dont les résolutions ne seront définitivement mises sur papier que des mois après la fin officielle de la Conférence) consacre l'entente entre les puissances européennes pour dépecer l'Afrique et se la partager par la violence la plus aveugle.

En Afrique Orientale et dans la région des Grands Lacs les déportations esclavagistes arabo-musulmanes se poursuivent sous le regard complice des Occidentaux.

Dans l'empire français, en Algérie et au Sénégal nous assistons à l'impossible mutation de l'« indigène » en citoyen français.

De 1885-1946 on observe partout sur le continent des résistances multiformes des peuples africains à la pénétration coloniale, au charcutage de l'Afrique et aux travaux forcés après les victoires militaires apparentes des puissances coloniales européennes.

Que se passe t-il dans les colonies françaises de 1946 à 1958 ?

En 1946, les communistes sont au pouvoir en France du 26 janvier au 12 juin ; le Président Félix Gouin veut changer le monde après le traumatisme causé par les nazis en Europe. Des nationalisations et des mesures juridiques spectaculaires en direction des colonies seront prises entre mars et mai 1946 :

- Expansion des partis politiques métropolitains dans les colonies.
- Départementalisation de certains territoires coloniaux le 19 mars 1946.
- Suppression du travail forcé en avril par la loi Félix Houphouët (Loi N°46-645 du 11 avril 1946),

-Recyclage de tous les sujets français soumis au régime de l'indigénat en citoyens français de bonne souche par la loi Lamine Guèye du 7 mai (Loi N°46-940) avec la suppression du double collège celui des Métropolitains et des «indigènes». Mais dès le 5 octobre 1946, la loi est modifiée à nouveau et on revient au double collège avec d'un côté les «indigènes» francisés et de l'autre les Français de souche. Ce n'est qu'en 1956 que sera rétabli le collège unique (Loi-cadre Defferre du 23 juin 1956).

Après la guerre, de Gaulle qui se présente en sauveur de l'honneur de la France est submergé par les communistes et ceux qui ont consenti tous les sacrifices sur les champs de bataille. La bourgeoisie occulte cette face des luttes sociales sur le terrain politique en présentant la 4^e République comme un simple fouillis inextricable d'instabilité parlementaire liée au régime des partis.

Le contexte de la loi cadre Defferre de 1956 et la Communauté franco-africaine de 1958 :

De 1945 à 1955 les massacres coloniaux perpétrés à grande échelle contre les peuples « indigènes » se multiplient. En Algérie dès le 8 mai 1945 le jour même où les nazis

capitulent, la répression s'abat dans le Constantinois à Sétif, Guelma et Kherratta, elle se poursuivra à Madagascar à une plus grande échelle en 1947 et 1948, puis au Cameroun de 1955 à 1960 ou des centaines de villes et villages acquis à la cause de l'UPC interdite par l'administration coloniale, ont été martyrisés. Ruben Um Nyobé le leader charismatique de l'UPC sera assassiné le 13 septembre 1958 mais quel africain s'en souvient hors du Cameroun ?

Après la répression sanglante à Madagascar et la bataille perdue de Dien Bien Phu le 7 mai 1954, les nationalistes africains accentuent et prolongent la lutte armée des Vietnamiens en particulier au Cameroun et en Algérie. Les deux peuples continueront la lutte jusqu'à l'indépendance « octroyée » à l'un nous dit-on (Cameroun) et arrachée par l'autre (l'Algérie). Dès avril 1955, la Conférence de Bandung qui réunit 29 pays afro-asiatiques exige la liberté pour les peuples colonisés.

En réalité, après la guerre, les velléités d'indépendance des pays colonisés de par le monde s'intensifient, dès lors du côté des puissances coloniales on commence à mettre en place un système de contrôle et d'encadrement « politico-policier » des élites en particulier les dirigeants politiques africains qui participaient aux assemblées des grands ensembles coloniaux. Le colonialisme préfère se retirer momentanément sur la pointe des pieds. En AOF et en AEF dès la fin de la guerre, se met en place la participation à l'assemblée nationale française des élus des nouveaux citoyens « à part ».

Dès l'année 1946, les partis africains affiliés à la gauche PCF et SFIO étaient les plus en vue dans les colonies. Mais c'est en octobre 1950 qu'on aura un tournant significatif avec le revirement de 180° de Félix-Houphouët qui, sans quitter le RDA⁴ dont il était le chef de file, coupe les liens de coopération entre son parti et les communistes français par son mémorable « communiqué de désapparentement » rédigé avec l'aval de F. Mitterrand. En effet, il se rend en France malgré la menace d'arrestation qui pesait sur lui pour cause de sédition avec l'appui de F Mitterrand lui-même rentré dans le gouvernement de René Pleven en juillet 1950. Après le « désapparentement », Félix-Houphouët rejoint le parti colonial des grands planteurs blancs et des entrepreneurs français et étrangers réunis. Le chef du RDA isole ainsi sur le plan politique les patriotes et progressistes africains les plus conséquents dont certains vont démissionner du parti comme G. Darboussier du Sénégal, Djibo Bacary du Niger, Oum N'Yobé du Cameroun. Son parti le RDA-PDCI⁵ après cette trahison essuiera une cuisante défaite aux législatives de 1951 avec seulement trois députés renouvelés sur dix. Mais soutenu par la France coloniale, Félix –Houphouët reviendra en force dans son pays à la tête du même parti.

En fait, la loi Defferre qui a promu les « indigènes » à la citoyenneté en supprimant à nouveau le double collège, a fait naître un sentiment de peur panique au sein de la bourgeoisie française qui craignait la *marée de députés nègres et autres malgaches* au sein de l'Assemblée nationale et du Sénat. Elle a choisi avec de Gaulle et Foccart l'indépendance sous contrôle de la France même pour ceux qui comme Félix Houphouët-Boigny et Léon Mba n'en voulaient pas et l'ont clairement exprimé sans détour. Ainsi le cadre général de la communauté franco-africaine a été soumis à référendum aux dirigeants africains le 28 septembre 1958 par le OUI et le NON à la dite communauté avec la menace explicite de de Gaulle de laisser tomber, voire d'aider à se noyer ceux qui ne choisiraient pas le OUI.

Le choix fait par de Gaulle et Foccart est de pousser les États africains vers l'indépendance dans le cadre de la « Communauté franco-africaine » et de couper l'herbe sous les pieds des indépendantistes du RDA plus nombreux face à ceux du « Parti colonial. »

⁴ Rassemblement Démocratique Africain.

⁵ Rassemblement Démocratique Africain section Parti Démocratique de Côte d'Ivoire.

La France néocoloniale va éclore après cette décision historique de pousser Léon Mba partisan de l'article 76 de la Constitution française et Houphouët rallié depuis 1950 au parti colonial à ravalier leur volonté de demeurer au sein de la République française. La peur d'une indépendance dans la violence encouragée par Bandung et les pays socialistes hantait l'esprit de de Gaulle. Par l'union néocoloniale au sein de la Communauté à travers le choix du OUI, il empêcha du même coup les pays africains de basculer dans le camp socialiste malgré quelques résistances au sein du RDA.

Ainsi va la stratégie néocoloniale de la France qui se poursuit à travers de nouvelles formes comme la francophonie ou les accords militaro-économiques indéchiffrables, tel un long fleuve tranquille.

III° LES ELITES AFRICAINES FACE AUX POPULATIONS DE 1960 A 1990

C'est un contexte de guerre froide où le monde est tiraillé entre les deux blocs et leurs systèmes politico-économiques antagoniques. Les nouveaux pays indépendants tentent de leur mieux de se soustraire de l'influence des deux superpuissances mais en vain, ils payeront les frais des guerres provoquées par la concurrence des deux systèmes.

En Afrique l'indépendance est ainsi octroyée aux amis des anciennes puissances coloniales afin d'assurer la continuité de l'exploitation économique de ces nouveaux pays « indépendants ». Cette première période correspond à celui des grands projets appelés « éléphants blancs ». Ces projets sont lancés avec les conseils pressants des représentants officiels des firmes occidentales à travers le système général de la coopération.

Au plan économique ce sont des usines clés en main, de grandes centrales hydro-électriques, de grands projets agricoles, etc. Ces grands projets sont souvent fondés sur une économie étatisée mais n'étaient nullement enracinés dans les réalités économiques et socio-culturelles des pays africains, ils étaient inévitablement voués à l'échec parce que le plus souvent superfétatoires. Non seulement ils n'ont pas réussi à impulser un décollage économique auto-centré, mais ils enfoncèrent pour longtemps l'Afrique dans le cycle infernal de la dette.

Les entreprises étrangères des anciennes puissances coloniales dominent le tissu économique des pays africains. Elles ne laissent aux nationaux jusqu'à nos jours que de très petites unités de production dans des activités marginales sans intérêt pour elles. Les Africains sont ainsi relégués dans le secteur informel qui occupe 70% de l'activité économique en termes de main-d'œuvre, mais il faut bien le préciser, *infime* en termes de chiffres d'affaires globaux des économies nationales.

L'économie de rente héritée de la période coloniale se poursuit allègrement avec ses caractéristiques inamovibles à savoir :

- Peu d'investissements productifs,

- Expatriations massifs de juteux bénéfices sans retour d'investissement. Selon Kofi Anan les bénéfices des entreprises étrangères en Afrique est le secret le mieux gardé dans le monde des affaires car c'est dans cette région que les bénéfices sont les plus élevés de la planète.

- Formation minimum du personnel africain et encadrement français et étranger avec deux niveaux de salaires totalement différents, et une sous utilisation des compétences des cadres nationaux.

Les présidents dictateurs s'enrichissent par des contrats artificiellement gonflés par des commissions occultes qui alimentent leurs comptes à l'étranger tout en endettant les pays. L'exemple caricatural de cette période est le président du Kongo Kinshasa J. Désiré Mobutu

alias Sese Seko Kuku Ngbendu Wasa Banga dictateur de son état l'un des premiers responsables de l'assassinat de Lumumba, chantre de l'authenticité africaine, comme tout dictateur qui se respecte est arrivé au pouvoir le 24 novembre 1965 par un coup d'État militaire, il en fut chassé (revers de sa gloire dictatoriale) le 17 mai 1997. Il s'est rendu au Maroc dans un avion dont les sacs de dollars rempli à la hâte, laissaient tomber des billets de banque sur la piste dans sa précipitation de quitter sa capitale Kinshasa.

La Banque mondiale qui finançait pourtant Mobutu estime sa fortune personnelle à 6 milliards de dollars. L'État actuel du Congo, quelques ONG congolaises et internationales continuent à réclamer en vain une partie de ces avoirs colossaux en particulier à la Suisse qui les a gelés malgré les conventions internationales sur la corruption et veut éventuellement les restituer aux héritiers du dictateur. Mobutu avait à travers le monde 20 châteaux, villas et appartements tous de grand standing.

Actuellement en France Transparency International-France vient de perdre son procès contre certains chefs d'État poursuivis pour abus de biens sociaux, preuve que la justice française n'est pas assez outillée et solide pour résister au rouleau compresseur des puissances visibles et invisibles de la FrancAfrique. La bonne volonté et le vœu exprimés par le président de TI-France Daniel Lebègue qui « visait la restitution aux populations des biens mal acquis » reste encore dans le domaine du rêve.

IV° DE LA VIOLENCE POLITIQUE DE PREDATION

C'est durant cette période 1960-1990 que nous assistons à une multitude coups d'État, dont 267 réussis et avortés ont été recensés depuis celui des officiers libres en Égypte dirigés par Mohammed Naguib en 1952 jusqu'à la fin de l'année 1990 environ soixante-dix ont atteint l'objectif visé dans un délai minimum.

Les coups d'État sont fomentés en général par des minorités bien organisées qui s'accaparent des leviers essentiels du pouvoir après en avoir contrôlé les lieux symboliques et neutralisé les personnalités de proue. Elles appartiennent souvent à l'armée seule organisation solide et disciplinée en pays africain héritée de la période coloniale. Ces minorités sont souvent aidées et armées par les anciens colonisateurs et leurs multinationales (...)

L'étude des réseaux coloniaux tissés par les anciens colons appuyés par les puissances tutrices pour défendre les entreprises étrangères et les terres volées aux Africains par la violence coloniale puis néocoloniale est un problème central de la libération véritable du continent.

Dans ce décompte on ne mentionne pas les guerres civiles qu'entraînent les coups d'État (c'est par exemple le cas au Congo Brazzaville avec le Retour de Sassou II). Ni même les passations déguisées du pouvoir non prévues par la constitution (Sénégal en 1980, création dès février 1967 par la France du poste de vice président ou successeur potentiel de Léon Mba pour Omar Bongo.

Durant cette période l'équilibre des institutions et la séparation des pouvoir qu'il présuppose n'est qu'une façade constitutionnelle, le **président accapare** le pouvoir, il lamine l'exécutif et le législatif, contrôle l'action des juges en particulier dans les domaines sensibles de la corruption et des affaires politico-financières. Les manifestations syndicales sont interdites et souvent violemment réprimées. La presse d'opposition est sous haute surveillance et la moindre critique du président dictateur est souvent qualifiée de dérapage et punie de prison et au pire de la mort comme pour Norbert Zongo au Burkina-Faso.

Les élections sont gagnées avec les *quatre neuf* c'est-à-dire 99,99 %. La république bananière comme modèle démocratique et de bonne gouvernance fait sourire à Paris, Londres

Washington, etc. mais les populations africaines dans l'indifférence générale s'enfoncent dans la misère et l'analphabétisme avec la complicité des mêmes puissances « exploitatrices ».

I- PERIODE DE 1990 A 2009

Le 9 novembre 1989 tombe le mur de Berlin, en 1990 et en 1991 les événements se précipitent à l'Est de l'Europe où l'empire soviétique s'écroule.

Ce vent d'Est ne peut laisser l'impérialisme occidental indifférent compte tenu de la pression qu'il exerce lui-même sur son empire néocoloniale en particulier en Afrique.

Alors on feint de jouer à la fine bouche en soutenant qu'avec la fin du communisme l'Afrique ne présente plus d'intérêt stratégique. Que c'est la fin de la Françafrique de papa de Gaulle. Cependant en Afrique les manifestations contre la faim se multiplient, mais également contre les remèdes de cheval administrés par le FMI et la Banque mondiale aux États du Tiers-Monde, en leur imposant en particulier l'élagage drastique de l'État et de ses administrations et la privatisation des entreprises nationales. De grandes manifestations contre la faim au Mali, au Gabon, au Togo, au Maroc, etc. mettent les pouvoirs africains en danger.

Alors surgit le même F. Mitterrand comme en 1950, lui qui a jeté Félix-Houphouët dans les bras du parti colonial et qui a déclaré lors du 18e sommet afro-français à Biarritz que « sans l'Afrique la France n'est pas la France » ; il feint depuis le milieu de l'année 1990 d'exiger de ses protégés dictateurs africains un recyclage et un dépoussiérage démocratique de leurs institutions plaquées mais sans toucher à leurs pratiques scélérates (...) Il leur « impose » le multipartisme de façade à travers « les conférences nationales » où les mêmes dictateurs sont venus prestement verser quelques larmes de crocodiles et demander pardon au peuple qu'ils massacraient allègrement juste la veille de la Conférence nationale.

Le multipartisme malgré soi devient le remède miracle aux maux de la dictature. On invente des urnes là où il n'en n'existait pas, les bureaux de vote fleurissent dans tous les villages africains. Vive le président !

Mais les vétérans de la Françafrique bien soutenus et conseillés s'adaptent vite au nouveau contexte. Ils continuent à gagner les élections mais avec de plus en plus de difficultés.

Alors, mauvais perdants, ils ont inventé ce que les juristes africains ont appelé le « tripatouillage de la constitution » ou le coup d'État constitutionnel. Soit dit en passant, les coups d'État militaires ou non continuent au rythme de 3 en moyenne annuel de 1990 à 2009 les quatre derniers étant les coups de force institutionnels de Andry Rajoelina à Madagascar celui de Bouteflika en Algérie, de Ben Ali en Tunisie et de l'inévitable Mamadou Tandia au Niger en décembre 2010 qui sera mis aux arrêts de rigueur le 18 février 2010.

Afin de s'éterniser au pouvoir on aménage et réajuste la constitution selon la « corpulence » du président que l'opulence a un peu arrondi. On ajoute un zeste de durée supplémentaire par ci, la suppression du poste de son remplaçant prévu par là, sans oublier de repousser les échéances du calendrier pour gagner un peu de temps.

Pour la fraude on bourre les urnes, on donne les résultats des régions éloignées avant leur arrivée dans la capitale, on crée des listes parallèles, on se donne un coup de pouce avec l'informatique. Les techniques sont variées et éprouvées « le coup d'État constitutionnel » est devenu le poison de la démocratie, il dédouane ses acteurs de la carapace d'une violence trop voyante mais le peuple continue à les subir avec des difficultés quotidiennes qui s'empirent.

Le cas du président Ben Ali qui vient d'être élu en **Tunisie** le 25 octobre 2009 est pathétique et mérite d'être commenté. Tout le monde se souvient qu'en déposant « gentiment » son vieux président à vie en 1987 feu Habib Bourguiba, il avait juré la main sur le cœur de lutter contre l'éternisation au pouvoir. Mais dès 2002 pour s'éterniser lui-même, Zine Abidine Ben Ali prend les devants, il « tripatouille » gaiement la constitution, afin de se faire réélire en 2004 et 2009 (...)

En Guinée Lansana Konté élu en 1993 et 1998, a modifié la constitution de 1992 en 2002 afin de se faire réélire en 2003. Il mourra au pouvoir le 22 décembre 2008, inamovible et serein (...)

Au Tchad Idriss Deby arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1990 a modifié la constitution de son pays en 2005 pour pérenniser son pouvoir. Il le tient toujours.

En Mauritanie en 1991 Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya modifie la constitution pour rester au pouvoir jusqu'au coup d'Etat du 3 août 2005 (1984-2005) fomenté contre lui par Mohamed Ould Abdel Aziz. L'organisateur du putsch d'août 2005 devenu entre temps chef de la garde présidentielle, sera également à la tête de la junte qui déposera le 7 août 2008 le 1^{er} président démocratiquement élu depuis l'indépendance du pays en 1960, il s'agit de M. Sidi Ould Cheikh Abdallahi.

Au Burkina Blaise Compaoré au pouvoir depuis 1987, remet en cause la limitation des mandats présidentiels en 1997 ; mais ne la lève qu'en 2000 afin de pouvoir se représenter *ad vitam aeternam*.

Au Togo le pays a connu un « tripatouillage » par Eyadéma en 2003. Il gardera férocement le pouvoir de 1969 à 2005. Il sera remplacé par son fils si pressé de prendre la place qu'il n'a même pas laissé le fauteuil à l'homme prévu par la constitution pour la durée de la transition.

Au Gabon après ses victoires à plus de 99 % en 1973, 1979, et 1986, Omar Bongo est tombé à 51 % en 1993 et 66 % en 1998. Il sera obligé de « tripatouiller » sa constitution en 2003 afin se présenter *ad vitam aeternam*. Nous noterons que c'est dans ce pays qu'a eu lieu *le premier tripatouillage constitutionnel d'Afrique*. Il a été minutieusement préparé depuis 1965 avec la maladie de Léon Mba par J. Foccart et est devenu effectif au profit de Bongo en novembre 1967.

En Ouganda on a observé une *adaptation* constitutionnelle en 2005 par Yoveni Museveni au pouvoir depuis 1986 (...)

Au Cameroun le 11 avril 2008 vote du parlement pour modifier la constitution afin que Paul Barthélemy Biya s'éternise au pouvoir.

En Algérie en 2008 le président Bouteflika procède à un « tripatouillage » de la constitution par l'Assemblée Nationale et le Sénat algériens pour se présenter en 2009 et peut-être plus tranquillement encore en 2014 (...)

A Madagascar en mars 2009 l'armée a décidé de porter Andry Rajoelina au pouvoir après des mois de confrontation dans la rue entre ses partisans et ceux du président en exercice. Il promet de quitter le pouvoir après l'élection d'un nouveau président pour son pays à la fin de l'année 2010 car il ne sera pas candidat selon sa promesse (...)

Au Niger le président Mamadou Tandia dissout l'Assemblée Nationale le 25 mai 2009 suite au rejet par la Cour Constitutionnelle saisie par un groupe de députés au sujet de son projet de référendum pour « tripatouiller » la constitution afin de se maintenir au pouvoir. Il passe outre en dissolvant l'assemblée Nationale en mai, en organisant un référendum le 4 août et des législatives en octobre. Les manifestations massives de la population au Niger ont duré jusqu'après ces législatives d'octobre contre ce coup d'Etat présidentiel. Il s'est maintenu au-delà du 22 décembre, date prévue pour les élections présidentielles (...) et les militaires ont estimé que s'en était trop. Mamadou Tandia fut déposé par un coup d'État militaire le 18 février 2010.

Les déformations, adaptations, torsions, et distorsions des lois fondamentales se font de plus en plus dans une subtilité et un cynisme absolus, mais souvent avec une violence latente invisible prête à se faire jour en cas de résistance populaire ou de la partie saine des élites.

Enfin, parallèlement au *tripatouillage* en douceur, on a inventé la *succession monarchique*, car il est plus facile corrompre une seule famille qu'un ou plusieurs partis politiques en lutte pour le pouvoir :

En RDC en 2001 Kabila-fils remplace son père en occupant quasi-automatiquement le fauteuil du défunt avec l'appui de l'Occident.

Au Togo en 2005 comme indiqué plus haut, Eyadema-fils en fit autant en prenant le pouvoir sans se préoccuper de ce que préconise la constitution du pays en cas de vacance de la présidence.

Au Gabon en août 2009 Ali ben Bongo candidat des familles Bongo et françafricaine vient de donner un coup de pouce à son destin, appuyé par ses amis de Paris avec une originalité spécifique et rare dans la tricherie constitutionnelle : **l'élection présidentielle à un tour de scrutin.**

Au Sénégal Me Wade essaie de placer sur la même orbite son fils Karim par tous les moyens pour les échéances de 2012 malgré l'échec cuisant de ce dernier aux élections municipales dans la capitale le 22 mars 2009. Mais compte tenu de l'allergie des Sénégalais vis-à-vis de la *monarchisation rampante* qui se prépare, le président a préféré temporiser et ne cesse de s'auto-congratuler lui-même comme futur candidat tout en estimant avoir déjà gagné d'avance l'élection présidentielle de 2012 (...)

Il n'a de cesse de lorgner vers la *méthode gabonaise*, c'est-à-dire une élection tranquille à un tour de scrutin, une aubaine, surtout quand il y a pléthore de candidats et autant de partis, encouragés, voire pour certains, créés par le président. Mais les Sénégalais ne l'entendent pas de cette oreille et le président connaît jusqu'où peut aller leur quête de dignité, leur énergie du désespoir mais surtout de la misère (...)

Le tripatouillage s'achemine-t-il en Afrique au sud du Sahara vers l'élection présidentielle à un tour ? C'est l'avenir qui nous le dira.

On ne peut pas terminer sans se pencher sur le cas particulier du président ivoirien Laurent N'Gbagbo un *vrai original* de la bonne gouvernance dont la méthode est plus simple et en même temps « géniale », elle consiste à repousser indéfiniment les échéances électorales surtout présidentielles placées sur glissières, pour gagner un temps précieux, cela pourrait durer des années sans qu'il n'en soit dérangé (...) Il est vraiment devenu le spécialiste des prolongations.

Ce tableau non exhaustif montre l'articulation complexe des néocolonies aux anciennes puissances colonisatrices du Continent. Les gouverneurs-présidents au service des grandes multinationales pilleuses du pétrole, du diamant, des métaux rares, des ressources minières, forestières et halieutiques et des forces vives du continent ont les mêmes intérêts de classe que leurs maîtres d'Occident. Ils s'enrichissent aux dépens de leurs peuples voués à la misère. Toute velléité de révolte ou de simple contestation est souvent soumise à la répression sanglante avec l'appui militaire et logistique de la puissance dominante sous le regard bienveillant des Nation Unies alliées aux intérêts stratégiques des puissances qui règlent le jeu de leurs rapports de forces sur le dos des « petits » pays.

Conclusion :

-Je rêve d'une Afrique libre, digne, sociale, solidaire à l'intérieur et avec tous les peuples du monde.

-Une Afrique dont le cœur est bien ancrée à gauche, une Afrique chaleureuse, enfin fière de son passé, travailleuse et réfléchie au présent mais fermement tournée vers l'avenir.

-Une Afrique riche de sa diversité héritée d'une histoire douloureuse et tumultueuse, une patrie, une grande nation qui ait enfin les moyens d'éduquer, de soigner et de protéger ses citoyens, ses peuples, ses cultures ancestrales et ses écosystèmes menacés par les prédateurs.

-Je rêve d'une Afrique *dé-balkanisée* dont les blessures historiques encore béantes, ne seraient plus que de lointains souvenirs.

-Dans mon rêve d'Afrique, grande est la place de cette cicatrisation, de cette réconciliation avec soi-même d'abord, ensuite avec l'autre, condition *sine qua non* de la liberté, donc de l'éclosion du génie de nos cultures et de nos civilisations embastillées.

Mais à quoi nous renvoie **le principe de réalité** face à l'Afrique d'aujourd'hui ?

-A une Afrique qui n'a pas encore recouvré ses esprits après treize siècles et demi de dominations et de perturbations extérieures. Une Afrique qui n'a pas encore pris son destin en main pour mille et une raisons.

Au plan politique des institutions inadaptées, pâles copies de celles de nos colonisateurs, des élites *impréparées* issues des cadres moyens des administrations coloniales, jadis utilisées comme simples courroies de transmission des systèmes de domination, par conséquent isolées des centres de décision coloniaux.

En ce qui concerne l'écrasante majorité des nouveaux pays, l'*indépendance* fut négociée voire généreusement octroyée (...) euphémisme s'il en est, qui dit long sur les systèmes néocoloniaux mis en place par les anciens maîtres. S'en suivra un cycle ininterrompu de coups d'Etats militaires avec ou sans « tripatouillage » de la constitution et maintenant avec l'élection présidentielle à un tour, les deux dernières trouvailles des gouverneurs nègres en place auxquelles il faut ajouter la monarchisation du pouvoir et la temporisation électorale (Côte d'Ivoire).

Sur le plan économique, on assista dans les années 60 et 70 au défilé des « éléphants blancs » (projets titanesques avec des usines clés en main), symboles de la mise sous tutelle et de l'endettement durables des pays africains ; ensuite vinrent les plans de restructurations drastiques du FMI et de la Banque mondiale des années 90, 2000. Enfin à partir de 2008 période où tous les pays dits industrialisés sont en récession voire en faillite, tout le monde reste optimiste pour la situation économique de l'Afrique...

Mais depuis les « indépendances » formelles, l'Afrique est soumise au pillage de ses ressources naturelles et humaines et à la destruction de ses écosystèmes..

Ainsi, dans les pays anglophones du sud-est du continent nous assistons à une nouvelle forme de pillage avec la privatisation poussée des forêts, de la faune et de la flore par une population blanche qui refuse de partager la terre et au contraire continue sa course folle à l'expropriation des forêts ancestrales africaines. Ces parcs aux dimensions incommensurables avec des *animaux privatisés*, appartiennent désormais aux Blancs et sont réservés aux futurs touristes. Ces parcs animaliers détruisent la mémoire des éléphants et des autres animaux en les transformant en fantômes errants sans repères géographiques, comme on a déjà fait pour les Africains eux-mêmes dans les townships, et à l'intérieur des frontières artificielles de la balkanisation coloniale et néocoloniale. Elles augurent de futurs conflits difficiles à maîtriser autour de la propriété foncière.

Les ressources halieutiques sont bradées à des industries étrangères de pêche peu scrupuleuses, qui déversent sur les côtes africaines des milliers de tonnes de poisson rejetés à

la mer (victimes colatérales d'une pêche criminelle ciblée) et qui viennent pourrir sur les plages (même de Dakar) sans que cela n'émeuve personne.

La forêt disparaît à vue d'œil en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon, etc. sans reboisement rationnel et durable.

Pillages et coups d'Etats, entraînent les « guerres des matières premières » avec ses enfants soldats, ses millions de victimes, ses amputés, ses *viols ethniques* et collectifs à grande échelle.

Face à ses destructions massives l'*homo africanus* assiste souvent en spectateur hébété, tétanisé, ne sachant par quel bout se révolter ou arrêter la machine infernale ; bref, après plusieurs siècles de déshumanisation et de privation de liberté, il a aussi perdu l'initiative historique et avec elle la notion de riposte graduée et appropriée.

Pourquoi ce retard de la pensée et de l'action africaines face à l'accélération de l'histoire humaine en ce début de XXIe siècle ?

Parce que, à mon humble avis, les stratégies néocoloniales n'ont pas encore permis aux Nègres de se ressaisir, de se penser, de penser autrui et le monde en toute liberté. Cette liberté n'a donc pas eu le temps de se posséder et de posséder son environnement après plus de treize siècles de déstructuration culturelle et mentale.

Dès lors, il incombe aux dignes citoyens libres et égaux de l'Afrique de lever un double rideau de défis :

- a) Le défi politique et culturel de la *reconstruction de son être* après des siècles d'agressions extérieures qui ont ravagé les cultures et les civilisations africaines.

La Renaissance doit d'abord être politique et culturelle et basée sur des institutions démocratiques à visage humain reflétant et englobant pacifiquement les diversités africaines. Elle doit cerner la globalisation et la post modernité et y défendre fermement les intérêts propres de l'Afrique.
Des institutions et des cultures riches de nous-mêmes et des apports de l'autre.

- b) Le défi économique et social :

On le voit aujourd'hui l'Afrique au Sud du Sahara est à la traîne des nations, même de toutes celles qui ont été colonisées, aux plans du bien être et de la protection des populations civiles ; à cela il y a des raisons multiples dont nous n'avons évoqué que quelques unes des plus importantes ici.

CONCLUSION :

C'est le retour à une image positive de nous-même qui doit impérativement constituer la pierre angulaire de notre combat contre nos propres peurs et contre toutes les structures matérielles, spirituelles et intellectuelles qui étayent les dominations étrangères.

Césaire a montré d'un doigt prophétique cette réconciliation avec nous-mêmes en proclamant haut et fort que « l'heure de nous-même a sonné », la voie royale vers la dignité humaine, pour enfin nous retrouver libres dans les dédales de l'Histoire humaine universelle, pour sauver nos vies, nos cultures, nos espaces territoriaux et leurs richesses infinies de la destruction, du saccage et du brigandage des ennemis de l'Afrique.

Nous devons imposer à l'imaginaire de nos maîtres d'hier l'idée que nous sommes des peuples autonomes et maîtres de notre destin. Une idée à laquelle ils ne se font pas encore (...)

Ce n'est qu'ainsi que nous tracerons notre voie et que pourrons choisir librement nos amis dans la liberté et la dignité. *Nous ne prendrons plus la place du maître pour faire pire* contre les intérêts de nos propres populations.

Nous devons, toujours selon Césaire éviter le retour aux ténèbres du Moyen Âge, ce qui équivaut à un repli sur nous-mêmes et la porte ouverte à de nouvelles dominations.

L'homme de lettres martiniquais nous recommande de fructifier ce que nos civilisations anciennes avaient de plus merveilleux, à savoir notre joie de vivre, notre amour de la vie et de la liberté, afin de les articuler au mouvement du monde moderne, dans notre quête de dignité, de liberté et de fraternité avec tous les opprimés du monde.

C'est cette voie difficile de « l'initiative histoire » que le poète Césaire préconise, elle est celle difficile de la créativité de l'invention de nous-mêmes par nous-mêmes pour nous-mêmes et pour les autres sous les décombres de l'histoire des derniers impérialismes qui ont nié notre *humanité* en nous indigénisant.

Cette Conférence de l'association « Fraternité Africaine » a été suivie de l'intervention d'un ressortissant gabonais sur son pays et d'un débat démocratique autour du pouvoir politique et ses rapports difficiles avec les masses africaines.

L E G A B O N

Introduction

Omar Bongo prit la place prépondérante de Félix Houphouët-Boigny sur l'échiquier politico-économique franco-africain. Il garda le pouvoir de novembre 1967 à juin 2009.

Le potentiel économique important d'un pays à faible densité de population et les choix de développement douteux mis en chantier par le président-gouverneur ont montré les limites des échanges inégaux établis entre la France et le Gabon en vue de développer le pays.

Le contre exemple gabonais montre bien que le développement ne peut pas être automatiquement lié à la détention des seules ressources naturelles sans une gestion saine et une politique de formation des hommes et des femmes capables de gérer ces ressources.

Au Gabon les élections récentes ont-elles mis en relief une véritable démocratie en action ou une parodie électorale ?

Présentation du Gabon :

-Le nom du pays provient du nom donné par les Portugais à l'estuaire du fleuve Como baptisé « Rio Gabão » à cause de sa forme qui rappelle un caban.

- Le Gabon a une superficie de 267 680 km² dont 80 % de forêts tropicales primaire et secondaire denses (l'Okoumé est présent sur les ¾ du pays). On dénombre plus de 8000 espèces végétales au Gabon.

Le Gabon compte 9 provinces administratives ayant chacune sa capitale et son Logo.

Le pays compte 1,4 à 1,5 million d'ha.

La population est composée d'une quarantaine de langues dont 8 groupes linguistiques bantous depuis VIII^e siècle avant JC ; peut-être bien avant ils pratiquaient la métallurgie et l'agriculture itinérante sur brûlis. Quelques milliers de pygmées (évaluation difficile) vivent dans le nord-est entre Minvoul et Mekambo. Le Gabon en fait, a toujours été habité selon l'archéologie moderne, en tout cas depuis au moins 380 000 ans.

Les principaux groupes linguistiques sont les Fang, Villi, NKomi, NGubi, Orungu, Mpongwé, Bavoungou, Pounou, Bakota, Mahongwé, Eshira, Obamba, M'Bédé, Bavarama, etc. Nous n'avons pas trouvé de statistiques fiables de l'évaluation numérique de ces groupes linguistiques.

Trois groupes importants doivent cependant être cités : les Fang (25 à 30 %), les Batéké (Gabon mais surtout au Congo), Myéné (premiers à entrer en contact avec l'Europe dès 1471)

Chez les Pygmées on notera les Babongo, les Baka et les Bakoya).

-85 % de la population gabonaise vit au dessous du seuil de pauvreté selon les normes du PNUD

- On dénombre 20 % d'étrangers.

-83 % de Gabonais vivent dans les villes plus de 620 000 dans la capitale (le plus fort taux d'urbanisation de l'Afrique subsaharienne).

On dénombre 2 médecins pour 10 000 habitants.

L'espérance de vie est de 53,8 pour les hommes et 55,4 pour les femmes.

IDH est égal 0,648, il est parmi les plus faibles du monde. Il fait reculer le Gabon de 79 rangs selon le PNUD par rapport à son PNB/hab, d'où les protestations d'Omar Bongo après l'application de cet indice des Nations unies à son pays.

Structure sectorielle :

Agriculture, pêche : 7,6% du PIB (bois 2 584 000 m³, manioc 230 000t, igname 155 000t, canne à sucre 235 000t, arachide 20 000t, cacao 600t., bovins, porcins, poulets.

Mines et industries représentent 46,4 % du PIB du pays.

-Pétrole 12 à 15 millions de tonnes avec un pic en 1995 à 18 millions de tonnes. Le pétrole représente 80 % des recettes d'exportation du pays faisant du Gabon l'émirat du Golfe de Guinée.

-On extrait 810000 tonnes de manganèse par an et 294 tonnes d'uranium. On y trouve également de l'or, bientôt le fer et le niobium.

Services : 46 % du PIB

Productions :

Huile de palme (6 400t) et ciment (350 000t)

Une mention particulière pour les cycles du bois et du pétrole :

-Le bois était jusqu'en 1956 la première richesse des colons du Gabon.

Rappel de quelques repères historiques depuis le début des contacts avec l'Europe :

En 1471 ou 1473, arrivée des Portugais.

-Les guerres qui opposèrent les chefferies traditionnelles du XVI^e siècle au XIX^e siècle étaient certainement liées aux razzias esclavagistes et aux dynamiques impulsées par les agressions esclavagistes européennes.

-Du XV^e au XIX^e siècle le commerce sera dominé sur les comptoirs européens par les déportations esclavagistes.

-Le 9 février 1839 on assiste à la signature d'un accord pour l'établissement d'un comptoir entre Bouët-Willamez et Kowé Rapontchombo alias « Roi Denis.» Les Français s'installent définitivement de 1839 à 1843.

-En février 1859 le Gabon est séparé du Sénégal.

-En 1886 le Gabon devient colonie française.

-Il fera partie de « l'établissement français de la Côte d'Or et du Gabon » avec Libreville comme chef-lieu.

En 1886 les établissements de la Côte d'Or (Grand-Bassam et Assinie) et du Golfe du Bénin (Cotonou et Porto-Novo) furent rattachés au Sénégal.

-1888 le Gabon constitue avec le Moyen Congo, une nouvelle entité territoriale baptisée en 1891 « Congo français » avec Libreville comme capitale.

-29 décembre 1903 Brazzaville devient capitale au détriment de Libreville d'une nouvelle formation : « Possessions du Congo français et dépendances.»

-Le Gabon a donc fusionné avec le Congo de 1888 à 1904.

-Le 15 janvier 1910 les « Possessions du Congo français » seront transformées en une fédération de territoires appelée « Afrique-Equatoriale française (A.E.F.) et le Gabon y sera intégré. Le pays sera ensuite morcelé à plusieurs reprises en subdivisions administratives dont le nombre ne sera définitivement fixé à 9 qu'en 1950 chacune ayant sa capitale et son logo

-Survол des paysages politiques du pays depuis le XIXe siècle :

-Les révoltes anticoloniales de 1886 à la fin de la Première Guerre mondiale :

- De 1839 à 1910 : la résistance héroïque du peuple gabonais à la colonisation française sera sans trêve.

- La révolte **d'Emane Tôle** dans la région de Ndjolé de 1895 à 1902 ; celle de **M'Bombé** dans la région de Mouila-Mimongo de 1903 à 1908 ; puis celle de **Nyonda Makita** dans le Moabi de 1906-1909 ; le **mouvement de révolte des Binzima** entre Ndjolé et Oyem de 1907 à 1909.

-Les différentes populations du le pays résistèrent à des degrés divers même après la Première Guerre mondiale et sous différentes formes ; ces soulèvements seront étouffés dans les massacres, les déportations massives, les famines provoquées, etc.

Les luttes anticoloniales ne cessèrent cependant jamais : pendant la Première Guerre mondiale deux organisations vont continuer à prolonger la flamme patriotique à savoir la section gabonaise de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen constituée en 1916 et l'Association de la jeunesse gabonaise créée en 1917 qui publia le périodique « L'écho gabonais » à partir de 1922 pour dénoncer le système colonial. De 1919 à 1923 les deux organisations coordonnent leurs luttes.

De 1928 à 1929 on note le grand **soulèvement de Wongo** qui fut réprimé sans ménagement. En 1931 la région de l'estuaire est secouée par un vaste et puissant mouvement de fronde des auxiliaires de l'administration coloniale dirigée par Léon Mba qui sera déporté en Oubangui-Chari en 1932 avec quelques-uns de ses partisans. Mais les revendications continuèrent à s'affirmer sans discontinuer jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

En 1940 Les gaullistes l'emportèrent sur les pétainistes et le pays participa massivement à l'effort de guerre de la « Mère-Patrie » les Gabonais versèrent massivement leur sang pour sauver la France.

Au plan économique, une fois stabilisé leur emprise politique, outre le bois, les Français exploitent le café à Woleu-NTem et les mines de Ngounié. La société gabonaise commence alors à se diviser et à se stratifier en classes sociales distinctes.

A la fin de la guerre, le Gabon constitua, avec la création de l'Union française en 1946, une assemblée locale qui envoya des représentants au conseil de l'AEF et aux assemblées métropolitaines. Le syndicalisme s'organise et en plus des partis politiques métropolitains présents dans la colonie, trois partis africains virent le jour : le parti démocratique gabonais d'Emile Issembé en 1945, le Comité Mixte Gabonais (CMG) de Léon Mba de retour d'exil en 1946, et l'Union démocratique et sociale gabonais (UDSG) de Jean-Hilaire Aubame en 1947.

-En 1953 le PDG et le CMG fusionnent pour former le Bloc démocratique gabonais (BDG) dont Paul-Marie Gondjout est le secrétaire général et Léon Mba l'adjoint. Léon Mba gagne la mairie en 1956 mais perd l'élection à l'Assemblée territoriale au profit de l'UDSG soutenue par les exploitants forestiers (...)

Le BDG fut cependant appelé à former le Conseil de gouvernement institué par la loi-cadre Defferre de 1956 Léon Mba en devint le vice-président. Depuis la séparation du RDA avec les communistes, Léon Mba s'allia au parti colonial dirigé par les exploitants forestiers.

En 1958 deux nouveaux partis sont créés : le parti de l'unité nationale gabonaise (PUNGA) de René-Paul Sousatte et le Mouvement gabonais d'action populaire (MGAP). Ces deux partis appelèrent à voter NON lors du référendum portant création de la Communauté franco africaine mais le OUI l'emporta au Gabon.

Une liberté forcée...

Malgré la volonté exprimée par Léon Mba de faire de son pays un département français selon l'article 76 de la nouvelle constitution de la V^e République, De Gaulle accordera l'indépendance au Gabon le 17 août 1960.

Vers la suppression du pluralisme politique : 1960 1967.

La constitution du 4 novembre 1960 votée par l'Assemblée nationale institue un régime parlementaire contre la volonté farouche du Premier ministre et Chef de l'Etat par intérim Léon Mba qui veut instaurer un régime présidentiel ; mais l'Assemblée lui résiste et son président Paul-Marie Gondjout et d'autres députés sont arrêtés. Le Président Mba est affaibli et fit appel à l'opposant Jean-Hilaire Aubame pour une « Union nationale vite conclue et qui rassemble le BDG, l'UDSG et le PUNGA.

Cette coalition nationale élit Léon Mba à la tête de l'État le 12 février 1961, un gouvernement d'Union nationale est aussitôt constitué le 21 février.

Cependant, non content de ce pluralisme actif Léon Mba voulut imposer les points de vue de son parti le BDG et revenir au Parti unique (...)

La coalition prit fin le 19 février 1963 et la situation politique se détériora très rapidement avec l'éviction de l'opposition de l'exécutif. L'Assemblée est dissoute le 21 janvier 1964 et les élections législatives sont fixées le 23 février 1964. Mais dans la nuit du 17 au 18 février 1964 l'armée gabonaise prend le pouvoir. Dès le lendemain l'armée française stationnée à Dakar intervint et remis Léon Mba sur son fauteuil. Malade et à bout de force, le Président gabonais est décédé le 27 novembre 1967.

Comme le stipulait la Constitution remodelée à cet effet depuis le 17 février 1967, le vice- président Albert-Bernard Bongo, l'homme des services secrets de Jacques Foccart succéda à Léon Mba sans élection le 28 novembre 1967, Bongo est président du Gabon à 32 ans et va conjuguer son propre destin avec celui de son pays et de la Françafrique.

Le Gabon sous Bongo :

Albert-Bernard dit El Hadj Omar Bongo

Comment le « destin » d'un homme s'est confondu avec celui de son pays.

L'homme :

Albert-Bernard Bongo est né le 30 décembre 1935 à Lewaï dans la province du Haut Ogooué (devenu Bongoville). Il est le benjamin d'une famille batéké de 12 enfants. Son père est décédé quand il avait sept ans et sa mère quand il en avait douze.

En 1952 il rejoint Brazzaville et devint agent des PTT. Il intègre vite la Franc-Maçonnerie et fit la connaissance de Louise Mouyabi Moukala (dont le père Mouyabi Moukala était semble t-il un ancien chauffeur de de Gaulle). De cette relation naîtra sa fille Pascaline Bongo en 1956.

Il fit son service militaire de 1958 à 1960 à Brazzaville où il acquit le grade de lieutenant.

En octobre 1959, il épousa Patience Dabany jeune chanteuse de quinze ans qui lui donna Alain-Bernard en février 1959 (Ali) et Albertine Amissa.

Il est à la disposition de l'armée de l'air et des services secrets français tout en réintégrant les PTT à Libreville.

En 1961 Albert Bongo se fit « remarquer » aux Législatives par Jean Hilaire Aubame, ministre des Affaires étrangères puis par Léon Mba qui le prend comme directeur adjoint de son cabinet dont il devient directeur en 1962.

Mais lors du putsch de 1964 Albert-Bongo est arrêté et interné au camp Baraka de Libreville. Il sera très vite libéré par les forces armées françaises venues à la rescousse de son patron Léon Mba. C'est de là qu'il retira définitivement sa confiance en l'armée gabonaise et se fera « encercler » par une garde prétorienne surarmée et encadrée par les Français et les Marocains.

En 1965 il est propulsé ministre délégué à la présidence chargé de la Défense et des affaires étrangères. Lorsque durant la période 1965-1967 Léon Mba tombe gravement malade, c'est le général de Gaulle en personne et Jacques Foccart son bras armé qui le poussèrent à adopter Bongo comme Dauphin et héritier du pouvoir d'où son titre de vice-président. Ils pratiquèrent discrètement le premier *tripatouillage constitutionnel* en 1967 afin de préparer la prise du pouvoir par leur protégé Albert-Bernard Bongo dès le **28 novembre 1967** au lendemain de la mort de Léon Mba.

En 1968 Bongo fonde le Parti Démocratique du Gabon mettant ainsi la charrue avant les bœufs (...). Un parti « démocratique » qui enterra la démocratie de 1968 à 1990 date de la Conférence nationale où la contestation de la rue dirigée par les étudiants et les travailleurs fit chanceler son pouvoir dès le début de l'année 1990.

Mais peu après son intronisation par la France dès 1968, il reconnaîtra sous la pression de cette dernière la sécession du Biafra dirigée par le colonel Ojukwu, le Gabon servira de véritable base arrière logistique à la rébellion nigériane comme pour le retour de Sassou II en 1997 et pour l'attaque de l'armée française contre les rebelles centrafricains.

Le 9 octobre 1965 Albert-Bernard, à l'initiative de l'Angoumoisais Pierre Bussac « est admis à voir la Lumière » au sein de la Loge du **Grand Orient de France** dans le temple de la place Jean Faure à Angoulême. **En 1980** il change de loge maçonnique passant du GOF à la **Grande Loge Nationale de France** qui a su tisser une grande toile d'araignée parmi les élites africaines. Sous l'égide de la GLNF Omar Bongo va créer sa propre obédience maçonnique : la Grande Loge du Gabon qu'il dirige semble-t-il d'une main de fer sur le modèle de la Franc-Maçonnerie impériale de Bonaparte.

En 1973 il se convertit à l'islam pour faire plaisir semble-t-il à ses collègues Emirs du Golfe. L'Émirat du Golfe de Guinée est né. Il se prénommera désormais El Hadj Omar Bongo.

L'Homme des services secrets français, le caméléon Albert-Bernard de catholique s'est ainsi métamorphosé en El Hadj Omar, musulman au nom prédestiné, tout en conservant son étiquette de Franc-maçon qui changera comme souligné de Loge passant du GOF à la GLNF tout en impulsant la sienne propre. Décidément El Hadj Omar a le sens des affaires surtout celles qui sont invisibles du grand public.

Le 4 août 1990 Omar Bongo épouse Edith Sassou NGesso fille aînée de Denis Sassou NGesso. De cette union naquirent deux enfants : Omar Denis Junior Bongo et Yacine Queenie Bongo. Cela conduira au soutien sans faille qu'il apportera à son acolyte Denis Sassou NGesso désavoué comme lui-même par leurs conférences nationales respectives en 1990 après le discours de Mitterrand à La Baule le 20 juin (à l'ouverture du XVI^e sommet de la FrancAfrique) une leçon de démocratie administrée à ses dictateurs, les plus mauvais élèves du pré-carré.

Les six élections présidentielles de Bongo :

1967 : sans élection. Il est imposé par la France au peuple gabonais.

1973 élu avec 99,6 % des voix...

1979 99,8 %

1986 99,97 %

1993 51 %

1998 66 %

2005 79,18 %

NB **En 1993** Bongo était selon l'opposition éliminé parce que placé en 4^e position au nombre de voix acquises. C'est alors qu'il aurait proclamé des résultats fictifs avant la fin des décomptes de voix en s'octroyant 51% des voix.

Aux dernières élections qui ont eu lieu au Gabon le 30 août 2009 au suffrage universel à un tour (...)

Sur environ 800 000 Gabonais inscrits sur les listes électorales seuls 130 000 se sont déplacés.

Environ 23 candidats ont pris le départ pour la quête aux voix des électeurs.

Les principaux sont : Ali ben Bongo, Pierre Mamboundou, André Mba Obame, Kasimir Oyé Mba, Zachane Myboto, etc.

L'annonce des résultats le 3 septembre 2009 avait provoqué des réactions violentes de protestation de l'opposition notamment à Port Gentil où les Français ont été évacués vers la Capitale. Ces violences auraient fait trois morts selon les autorités.

Après rétrogradation de André Mba Obame le résultat définitif proclamé le 12 octobre par la Cour constitutionnelle est le suivant :

Ali ben Bongo 41,73% des suffrages,

Pierre Mamboundou 25,64%

André Mba Obame 25,33%

Onze (11) Recours en annulation pour diverses raisons dont la principale est la « fraude massive » ont été rejetés par la Cour constitutionnelle.

L'élection de Ali ben Bongo est confirmée par la Cour constitutionnelle le 12 octobre 2009. Il sera investi 3^e président de la République du Gabon le vendredi 16 octobre 2009.

Le candidat de la famille Bongo et de la France est élu avec un mode de scrutin qui permet au candidat ayant le plus de moyens de dominer les autres. **Un second tour** aurait certainement permis à une coalition de l'opposition de provoquer **une alternance démocratique** et ce ne fut malheureusement pas le cas.

En attendant, le long fleuve tranquille de la Françafrique continue son cours.

-Les liens avec la France.

Le Gabon un vrai laboratoire de la domination étrangère.

Compte tenu de ses richesses nationales et de ses potentialités géopolitiques, le Gabon mérite d'être examiné de près afin de saisir à travers son expérience, les principaux obstacles à la démocratie et au développement des pays africains francophones dont les dirigeants ont noué de gré ou de force, des relations privilégiées avec la France dont les entreprises, l'assistance technique et militaire sont prépondérantes (10 000 Français et une présence militaire importante).

A) -Au plan économique :

1°) L'exploitation forestière :

L'exploitation du bois (Okoumé) fut le premier secteur productif jusqu'en 1956. Une monoproduction contrôlée par les colons et les sociétés coloniales françaises succursales des grandes entreprises nationales. Cette économie de rente investit peu et exporte ses bénéfices sans réinvestir. Bien que facilement renouvelable, on assiste à une destruction définitive d'une multitude d'espèces de la forêt primaire sans politique de reboisement réfléchi sur le long terme. Pour plus d'un siècle d'exploitation au profit d'une dizaine de grandes entreprises étrangères peu soucieuses de développement durable, les équilibres écologiques sont menacés en particulier pour les populations pygmées condamnées à plus ou moins long terme. L'arrivée des pays émergents gourmands en matières premières n'arrange rien.

Même si on en parle peu, le pays demeure encore un grand exportateur de bois avec entre 2,5 et 3,5 millions de mètres cubes/an dont à peine 20 % sont transformés sur place. Cependant en plus de la production de l'okoumé le marché s'est diversifié avec d'autres essences : ozigo, acajou, limba, sapelli, moabi, padouck, etc). Le nouveau pouvoir du fils en place depuis septembre 2009, semble avoir pris des décisions précipitées (pour réduire ce pourcentage de façon drastique (?))

2°) Le pétrole :

A partir de 1956 le cycle du bois sera enveloppé et caché par celui du pétrole découvert au sud de Port-Gentil par la Société des pétroles d'Afrique équatoriale française (SPAEF) qui se diluera dans Elf-Gabon qui lui-même sera coulé dans Total-Gabon à partir de 2003. Port-Gentil est le siège des compagnies pétrolières et des sociétés de sous-traitance.

Total-Gabon et Shell-Gabon se partagent l'onshore et l'offshore avec un pic de production de 18 millions de tonnes en 1985 qui tourne actuellement autour de 12 millions de tonnes. De nouveaux gisements n'ont pas vu le jour depuis celui de Rabi-Kounga en 1985. Le pétrole est exporté à 90 % et représente 80 % des recettes d'exportation du Gabon compte pour plus de 40 % du PIB. Les fluctuations du prix du pétrole brut rythment euphories ou déprimés au Gabon (...)

Le raffinage des 10 % de la production par la société Sogara (société gabonaise de raffinage) couvre plus que les besoins de l'étroit marché national.

Le pétrole finance toutes sortes de projets du pouvoir en place, des infrastructures aux projets de prestige présidentiel. Le gouffre financier du chemin de fer Transgabonais qui relie Franceville au port d'Owendo que Bongo voulait présenter comme symbole du « ciment de l'unité nationale » est resté dans la mémoire populaire comme symbole de gabegie et corruption à grande échelle.

3°) *Les métaux :*

a) *le manganèse.*

Le Gabon exporte déjà du manganèse avec environ 2 millions de tonnes. Il est produit à Moanda par la société Comilog (Compagnie minière de l'Ogoué) qui associe l'État gabonais et le groupe français Eramet. Le minerai représente l'essentiel du fret ferroviaire depuis 1991 date à laquelle on a cessé de l'acheminer par le port congolais de Pointe Noire.

Le Brésil par l'intermédiaire de la société brésilienne Companhia Vale Do Rio Doce compte s'investir dans l'exploitation du manganèse d'Okondja dans le (Haut Ogooué) et de Ndjolé (dans le Moyen-Ogooué).

b) *Le fer :*

La Chine quant à elle, compte exploiter le fer de Belinga en réserve depuis longtemps. La société chinoise China National Machinery and Equipment Import and Export Corporation (CMEC) se charge de relier Bélinga au Trans-gabonais afin d'utiliser les infrastructures du port minéralier de Santa Clara.

c) Par ailleurs le Gabon produit de l'or et s'apprête à exploiter du *niobium* minerai lié au manganèse.

4°) *La biodiversité terrestre et océanique.* Les ressources halieutiques du Gabon sont considérables mais soumises aux ravages des pêcheurs industriels européens en particulier.

5°) Les grandes sociétés françaises de distribution d'eau, d'électricité⁶, de gaz, des télécommunications, tiennent l'économie du pays avec en tête de peloton Total-Gabon un État dans l'État dont le directeur général faut-il le préciser à l'instar de Loïc Le Floc-Pringent est en liaison directe avec tous les responsables des services de renseignement de l'État. Il est lui-même, selon Verschave⁷, à la tête d'un important dispositif « privé » de sécurité et de renseignement dont les agents proviennent souvent des services de renseignement, de l'armée, de la coopération, de la gendarmerie ou de la légion, voire des sociétés de gardiennage européens (...)

B) Des structures d'échanges inégalitaires :

Le Gabon comme la plupart des pays francophones a accédé à l'indépendance en 1960 dans le cadre de la Communauté franco-africaine. Ces « indépendances » octroyées par la France avaient pour but de permettre à cette dernière d'organiser le contrôle du pouvoir politique tout en conservant l'exploitation des ressources et des hommes sur place. Certains parleront de gouvernorat, d'autres de néo-colonisation, ou encore de coopération.

Mais les structures mises en place dévoilent plus que n'importe quel discours, la nature de la relation pyramidale.

1°) Au sommet des États :

Le Président de la République française développe un complexe de supériorité vis-à-vis de ses confrères africains du fait du type de relations qu'a entretenues son pays depuis l'arrivée des premiers européens en Afrique. Il se pose en donneur de leçon par un paternalisme outrancier et les appelle à se réunir autour de lui lors des Grand' messes néocoloniales selon les exigences de la situation de son pays et de son planning politique. Bien sûr un protocole de concertation est mis en place ; il reste néanmoins assez formel. Depuis 1960 on compte 24 soit un tous deux ans.

⁶ Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) reprise en 1997 par Vivendi.

⁷ F-X Verschave, *ibid.*

L'Afrique francophone est le pré-carré de la France et les affaires africaines relèvent du domaine réservé du Président de la République française, quel qu'il soit. Ce sont les présidents français qui font et défont la carrière politique des chefs d'États de cette partie de l'Afrique.

L'Afrique subsaharienne française devenue francophone était auparavant rattachée au Ministère de la Marine et des colonies, dès 1959 à la veille des « indépendances », de Gaulle a créé le ministère de la coopération auquel elle sera rattachée, avant d'être enfin reliée à celui des affaires étrangères comme toutes les nations du monde le premier janvier 1999 (transition se fit de 1997-1999).

Le président africain est protégé par des accords secrets de défense qui lient son pays avec la France signés en août 1960 faisant de cette dernière la garante de sa sécurité personnelle et celle des expatriés français et d'origine européenne, voire américaine.

Depuis le coup d'État de février 1964 qui le mit en prison, Bongo comme indiqué plus haut, n'a aucune confiance aux forces armées de son pays. Sa garde présidentielle est organisée et armée par la France⁸ avec la participation des Marocains. C'est le corps d'armée le plus organisé, le plus discipliné et le mieux équipé du pays. Ses services secrets intérieurs et extérieurs supervisés par la DGSE (ex SDECE) alias la Piscine, épaulée par la DST et même les « services » du Ministère de la Coopération sont à l'image de l'espionnage et du renseignement intérieur français avec les mêmes redondances et les mêmes coups tordus entre services⁹. Enfin DGSE est intimement liée aux services de sécurité intérieure d'Elf-Gabon très organisés en France et au Gabon, ce qui fait dire à Loïc Lefloc-Pringent à sa prise de fonction à la tête d'Elf que la DGSE est un grand bordel (...)

Elle a des ramifications dans toutes les ambassades et consulats de France en particulier ceux implantés en Afrique car c'est Jacques Foccart en personne et Maurice Robert son fidèle compagnon qui ont créé le SDECE-Afrique selon François Verschave¹⁰. Enfin sans être exhaustif ses services surveillent toutes les entreprises étrangères installées en Afrique francophone. En harmonie avec les services de renseignements de l'armée, de la DST, des services de sécurité des entreprises privées françaises... la DGSE organise avec eux les opérations de rapatriement des Français et des Occidentaux en cas de troubles dans tous les États francophones d'Afrique. Elle est le baromètre français des tensions sociales africaines.

2°) La nasse invisible :

Toujours selon Verschave¹¹, outre les relations diplomatiques classiques, tous les services de renseignements intérieurs et extérieurs, militaires et civils français sont en action au Gabon. Ils sont connectés aux milieux mafieux, aux barbouzes, à la légion, aux mercenaires sud-africains et israéliens, aux repris de justice et autres terroristes recyclés de Corse et d'ailleurs. Ces services de renseignement mettent leurs hommes, leurs compétences et leurs logistiques au service du président gabonais et de ses ministres mais surtout à la disposition des entreprises françaises. Les lobbies civils et militaires ne sont pas en reste, agissant pour leurs propre compte sur le président et à défaut sur son entourage immédiat en l'occurrence sa famille, les ministres, les sénateurs, les députés, les membres de la Loge

⁸ Selon F-X Verschave, **la Garde présidentielle de Bongo** est créée par Bob Maloubier et encadrée par le général Roland Meudec puis par Loulou Martin. C'est la meilleure unité combattante du pays comprenant des blindés et des militaires marocains. Elle est en liaison directe avec la DGSE qui est en liaison permanente avec le reste de l'armée gabonaise. Selon son ancien directeur Claude Silberzahn, la DGSE dispose au Gabon de sa propre capacité d'analyse politique. Elle rémunère ses experts, ses journalistes et ses informateurs tous invisibles du commun des mortels.

⁹ F-X Verschave, *cf. Noir silence*, « Editions des Arènes », 2000, Paris.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

présidentielle, ou des autres Loges maçonniques qui encadrent les hautes sphères de l'élite gabonaise.

Selon Eva Joly, le Président Omar Bongo représentait d'abord les intérêts de la France, avant celui de son pays et de son peuple. En effet il avait accédé au pouvoir par le choix de la France, sélectionné et gardé au frais auprès M. Jean Hilaire Aubame qui l'aurait repéré nous dit-on, lors des législatives de 1961. Ensuite il sera promu adjoint du cabinet du président Léon Mba avec l'appui et la complicité du même Ministre des Affaires étrangères de l'époque. Mais De Gaulle et Foccart l'avaient auparavant choisi, adoubé, formé et intégré aux services de l'armée de l'air et des services de renseignements français avant sa sortie du service militaire à Brazzaville en 1960. Son grade de lieutenant témoigne de la fulgurance de sa carrière militaire pour un petit commis de la poste.

Depuis son accession au pouvoir, les gouvernements successifs de Bongo reflètent son souci d'équilibriste tant au niveau ethnique, régional que politique surtout depuis 1990 où les travailleurs, leurs syndicats, les étudiants et l'opposition politique sont descendus massivement dans la rue. Désormais, les assassinats discrets d'opposants politiques encombrants¹² par ses alliés invisibles venus de l'extérieur et jamais punis, est devenu insuffisant face à la montée en puissance des revendications populaires. Dès lors, le président doit désormais, en plus de ses équilibrages classiques, renforcer l'enrôlement de l'opposition opportuniste dans ses gouvernements successifs et dans l'administration depuis 1993. On comprend pourquoi le Gabon au vu de sa faible population, a le gouvernement le plus pléthorique au monde ; ainsi, en 2007 avant que M. Ayeghe Ndong ne se succède à lui-même comme Premier ministre. Il comprenait 51 ministres dont 13 femmes, 4 vices premiers ministres et 10 Ministres d'État ; un record mondial absolu en la matière pour un pays si peu peuplé.

En 2007 le gouvernement ne comptera plus, si l'on peut dire, que 42 ministres dont 3 vices premiers ministres et deux Ministres d'État. Le nombre de vices premiers ministres est symptomatique de la volonté d'Omar Bongo de contrôler le pouvoir du premier ministre et de ne laisser entrevoir l'émergence d'aucun dauphin en dehors des membres de sa famille.

La réalité du pouvoir est entre les mains du président malgré les 91 sénateurs, les 120 députés, et les 42 ministres et tout le mirage d'un jeu démocratico-parlementaire-présidentiel qui n'est en réalité que poudre aux yeux des Gabonais, des Africains et du reste du monde.

Le Président français est le maître absolu de cette mascarade démocratique, le président du Gabon n'est que son lieutenant qui accepte de jouer les seconds rôles. Malgré sa capacité de financement des partis politiques en France (...) et ses précieux conseils pour corrompre l'opposition autant en France qu'au Gabon, Omar Bongo que d'aucuns considèrent comme un gouverneur néocolonial accepte son poste en déclarant de façon péremptoire : « L'Afrique sans la France est une voiture sans chauffeur, la France sans l'Afrique est une voiture sans carburant. » Il fait écho à la déclaration faite quelques années plutôt par son aîné Félix Houphouët qui déclara que « La France et l'Afrique forment un corps, la France en est le cerveau et l'Afrique les bras... » Félix Houphouët-Boigny est également l'inventeur du terme *Françafrique*. Il éprouve toujours selon Verschave, une certaine malice à faire le parallèle et une allusion transparente à l'argent lorsqu'il emploie ce terme d'où sa déformation par certains en *Françafric*. Il en va de même pour Bongo, intimement convaincu d'être contre toute forme de démocratie, mais qui créa néanmoins le PDG en 1968, en pensant peut-être à lui-même comme chef d'une entreprise privée appelée Gabon (...) nous dit feu F-X Verschave¹³.

¹² 1970 mort de Germain Mba et Robert Gracia, 1977 mort du poète NDouma Depenaud, 1990 assassinat de Joseph Rendjambé.

¹³ Cf. François-Xavier Verschave : *Noir Silence*, édit. Les Arènes, 75005 Paris, 2000.

Omar Bongo et Félix Houphouët prolongent et confortent ainsi un certain imaginaire colonial qui a relégué le Nègre à la frontière de l'humanité, c'est-à-dire, selon le professeur Sala-Molins au voisinage de l'univers des Orangs-outangs. Les deux chefs de file de la Françafrique sont les figures de prou avec L. S. Senghor féru de métissage. Ils propagent (à leur insu ?) l'image du Nègre complexé face au Blanc et à sa culture. Ils ont tenté de cacher en vain leur racisme inversé et retourné contre eux-mêmes d'abord, puis contre leurs peuples. Ils ont voulu faire plaisir au maître en gommant de la mémoire collective l'héritage de l'histoire glorieuse des peuples africains.